

Sannat Histoire et Patrimoine

Mens Sana in Corpore Sano

<http://sannathetp.weebly.com/>

REUNION de BUREAU du mercredi 19 novembre

1- Bilan des actions du 11 novembre.

Cérémonie monument aux morts :

Une centaine de personnes ont assisté à la cérémonie. Le choix de chansons auquel nous avons contribué a semblé convenir. La lecture des fiches a été bien perçue. Mais en 2015 il faudra être plus bref car le nombre de soldats à honorer sera beaucoup plus important (18). Peut-être faudrait-il, comme le propose Madame le Maire, avancer un peu l'heure de la cérémonie?

Exposition : 150 personnes (Matin 100 + après-midi 50). Certains visiteurs du matin sont revenus l'après-midi. Commentaires élogieux. (Comme en témoigne également le livre d'or). Les visiteurs ont regardé en détail les panneaux et pour beaucoup ont pris le temps de les lire. Les gens ont été intéressés par la dominante « locale » des panneaux et certains ont apprécié l'aspect pédagogique. Une élève a ainsi préparé son exposé sur la guerre, les maîtresses de Sannat ont demandé de pouvoir amener leurs élèves et les faire bénéficier d'une explication, la présidente du Foyer rural de Mainsat a demandé à emprunter l'expo.

Pour les années suivantes il faudra : s'y prendre plus tôt, dès le printemps pour

- Chercher les descendants (faire une autre fiche généalogique, celle des descendants, puis contacter les personnes). Alain est d'accord pour s'en charger.
- Essayer de découvrir ce qui se passait à l'arrière pendant ce temps là. Ressources possibles : Registre des délibérations du conseil municipal, journaux locaux, et documents familiaux, genre journal personnel tenu peut-être par certains ou certaines, lettres envoyées de Sannat qui seraient revenues ou auraient été ramenées...
- Outre la suite des correspondances et du carnet de Roger Billy, Il faudrait trouver d'autres correspondances (on aura celle de François Aubert du Rivaud jusqu'en août 1916, que nous prêtera

Mr le Fur) et développer un thème, par exemple en 15 : comment s'organisait la vie à l'arrière, en 16 : la guerre dans les tranchées, en 17 : la lassitude de la guerre et les mutineries, en 18 : la victoire et le bilan de la guerre. (En continuant aussi à décrire les grandes opérations militaires de l'année et exposer des objets et particulièrement des armes).

- Il faudrait enfin qu'un certain nombre d'entre nous s'attribuent un sujet de recherche et le commencent assez tôt. Recherche de personnes, recherche de documents, recherche d'objets, étude d'un thème.

2- **Point sur l'activité des commissions.**

Commission 1 : Elle s'est réunie une fois en plénière et elle se réunira à nouveau demain.

Groupe de travail « chemins » : Il a effectué deux sorties sur le terrain, secteur La grande Louche, Luard, le Tirondet d'en Haut d'abord, secteur Chemin des Puges, Fayolle, Luard ensuite. L'idée de faire une randonnée hebdomadaire à un moment identique chaque semaine s'est concrétisée le lendemain jeudi 20-11. Il a été décidé qu'une sortie exploration des chemins serait organisée tous les quinze jours, le samedi après-midi à partir de 13 h en hiver, le samedi matin en été. Tous les adhérents peuvent se joindre aux marcheurs explorateurs pour en profiter pour effectuer une randonnée conviviale. RV sur le parking du cabinet médical à 13h.

Les prochaines sorties auront lieu les samedis :

29 novembre- 13 décembre- 10 janvier- 24 janvier.

Groupe de travail « patrimoine bâti » : Il a décidé de commencer son travail en faisant l'inventaire des poulaillers. Il s'est réuni deux fois pour faire le bilan de ses investigations.

Commission 2 : Elle s'est réunie une fois. Elle s'est subdivisée en deux groupes également : Patois et inventaire des outils, objets et machines de la vie courante et de l'activité économique et sociale (agriculture, artisanat, commerce, école). Le patois qui bénéficie du renfort d'un nouvel adhérent très connaisseur de notre dialecte, Denis Nicolas a commencé son travail sous la conduite de Karine Danchaud et a lancé un appel à volontaires qui vous a été transmis.

Commission 3 : Elle a tenté de se réunir une fois, mais étant la quatrième dans l'ordre de programmation, et située en pleine période d'élaboration de l'exposition, elle s'est réduite à un tête à tête entre les deux seuls membres qui n'avaient pas oublié la date, et une adhérente éloignée qui avait profité de son bref séjour à Sannat pour nous rendre visite.

En qualité d'animateur de cette commission je profite de ce CR pour annoncer la tenue de la prochaine et première réelle réunion le **lundi 8 décembre à 18h**. L'objectif sera essentiellement de fixer un programme de travail.

Commission 4 : Elle s'est réunie une fois le vendredi 31 octobre. En fait plus qu'une réunion c'est à une véritable séance de travail et de détente qu'elle s'est livrée, ou plus exactement de travail dans la détente, conformément à ses objectifs. Les anciens nous ont fait part de leurs souvenirs. Le compte-rendu suit celui-ci dans ce numéro de SHP infos. Puis la trentaine de personnes présentes a pu déguster les spécialités culinaires confectionnées par Christine, Martine, Patricia et Laure, que nous remercions chaleureusement. Une réunion de programmation et d'organisation du travail sera prochainement programmée.

3- Point sur le projet Leader.

Le dossier a été remis au Pays Combrailles en Marche le 23 octobre. Des éléments complémentaires ont été fournis à la demande des financeurs. Il ne reste plus qu'attendre la décision de la commission d'attribution qui doit se réunir ces jours-ci. Nous pourrions procéder ensuite aux achats.

4- Assemblée générale annuelle : Date et modalités

La date avait été fixée primitivement au dimanche 11 janvier. Mais par la suite, après réflexions, nous nous sommes inquiétés de la pertinence de ce choix. Notamment celui du mois de janvier. Nous avons choisi le premier mois de l'année pour coller à l'exercice qui lui-même épouse l'année civile. Il semblait logique de faire coïncider l'année de l'activité avec l'année du calendrier, et de programmer l'AG le premier mois de la nouvelle année. S'il paraît bien normal de présenter le bilan de l'exercice passé, de décider du programme à venir et de renouveler le CA en début d'exercice, rien par contre n'oblige à faire commencer l'exercice le premier janvier. En outre janvier n'est pas le meilleur mois pour se déplacer. Or beaucoup de nos adhérents habitent loin, et même très loin. Certains ne viennent à Sannat que l'été. Nous avons procédé à une enquête pour savoir ce que vous en pensez. Une majorité s'est dégagée en faveur du weekend, au mois de juillet. C'est a-t-il semblé au bureau un bon

choix. Il permettra aux adhérents de la diaspora sannatoise qui résident loin de chez eux, de cet autre chez eux qui est ici, de participer à l'AG, et à ceux qui habitent moins loin de se déplacer dans de meilleures conditions. Ce report permettra également à ceux qui, sur le terrain, effectuent l'essentiel du travail de souffler un peu, après les deux expositions de septembre et de novembre, et de donner à l'AG ce caractère de fête et de retrouvailles que nous souhaitons (et qu'apparemment vous souhaitez). Par exemple l'AG pourrait se poursuivre, si le temps le permet, par un repas champêtre sur les bords de l'étang Giraud nouvellement aménagés par la municipalité. Auparavant les adhérents pourront s'attarder devant l'exposition sur les souvenirs d'enfance, constituée des photos d'école, de communion, de conscrits ou de groupes d'enfants que vous ne manquerez pas de nous faire parvenir. L'appel est lancé, à vos archives photographiques ! Faîtes nous part assez vite de ce que vous possédez car en cas d'insuffisance nous irons jusqu'au mariage pour compléter l'expo....

Précisément nous avons pensé au samedi (c'est le jour préféré de ceux qui ont répondu) 25 juillet qui est peu ou prou la date anniversaire de la création de l'association. (Autre argument judicieux qu'a avancé une adhérente pour proposer juillet, notre association fêtera son premier anniversaire et il sera temps alors de clore le 1^{er} exercice).

Le programme exact et l'ordre du jour vous seront communiqués plus tard, mais déjà retenir la date : **Samedi 25 juillet 2015.**

Il est un écueil juridique qu'il nous faut surmonter mais cela peut se faire sans trop de difficultés. Cet écueil, c'est celui des statuts qui prévoient que l'AG ordinaire annuelle se tient en janvier. Par ailleurs il est dit que seule une AG peut modifier les statuts. En conséquence le bureau décide de proposer au Président de convoquer en janvier le même jour, le CA ordinaire qui, comme à l'accoutumé, sera ouvert à tous les adhérents qui le désirent et qui accomplira son travail normal, et auparavant une AG extraordinaire où viendront tous ceux qui veulent et qui peuvent, dont les participants au CA. Cette AG n'aura qu'un point à son ordre du jour : modifier les statuts et plus précisément ces deux phrases, de l'article 11 « *Elle (l'AG annuelle) se réunit chaque année au mois de janvier* » et de l'article 4 « *L'année sociale correspond à l'année civile, elle court du 1^{er} janvier au 31 décembre* ». Les statuts prévoient que pour modifier les dits statuts il faut un quorum de 50% des adhérents,

soit à l'heure actuelle 38 personnes. Mais ils autorisent aussi la représentation d'un adhérent par un autre adhérent (cad le vote par procuration). Il faut donc que soient présents physiquement au moins 19 personnes, ce qui est largement possible, même un soir de semaine ...et qu'au moins 19 autres envoient une procuration.

Cela peut paraître un peu compliqué, mais si on veut une belle AG en été il faut en passer par là. Et en fait c'est plus compliqué à dire qu'à faire, car si chacun accomplit la (petite) tâche qui lui sera demandée, les choses se feront très simplement.

L'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration seront convoqués pour le vendredi 23 janvier 2015 à 18h.

5- Transmission de l'information aux personnes ne disposant pas d'internet.

A l'heure actuelle sur les 76 adhérents de SHP, 20, soit environ le quart n'ont pas donné d'adresse internet. 4 peuvent facilement être informés par leur enfant, membres de l'association qui habite à proximité ou vient les voir quotidiennement. La plupart des autres habitent près d'adhérents qui peuvent devenir facteurs occasionnels chaque fois qu'une info destinées à tous est diffusée. Je mettrai dans ce cas la mention « Diffusion générale ». Se pose le problème du coût d'impression, il serait logique que les récipiendaires dédommagent d'1 ou 2 euros ceux qui impriment pour eux. Car à la longue, et aujourd'hui en particulier, la somme peut devenir conséquente.

Pointage est fait des chargés de diffusion. Un mail particulier leur sera envoyé.

La prochaine réunion de bureau (ouverte aux membres du CA) se déroulera le mercredi 17 décembre à 18h.